# **AVIS DE COURSE**

# **OXBOW LACANAU SUP CHALLENGE**

17-18 Juin 2017

## Étape n° 2 de l'OXBOW SUP CHALLENGE 2017

## LIEU

Région : NOUVELLE AQUITAINE

Département : GIRONDE Municipalité : LACANAU

Lieu de l'évènement : Lac du MOUTCHIC

Organisateur : OXBOW

Contact organisation « SPORT » : <u>didierlafitte@diabolofun.com</u>

# **GÉNÉRALITÉS**

- Le OXBOW LACANAU SUP CHALLENGE est une compétition Pro-Am de "Stand Up Paddle" dotée d'un « prize money » d'un montant de 2000€, ainsi que de nombreux lots.
- Le OXBOW LACANAU SUP CHALLENGE est la 2 ème étape de l'OXBOW SUP CHALLENGE 2017.
- Le OXBOW LACANAU SUP CHALLENGE est organisé par OXBOW.
- Le SUP race est une discipline où il est obligatoire d'être debout (« Stand Up ») sur une planche monocoque d'une longueur réglementaire. Le déplacement s'effectue à l'aide d'une pagaie simple (Paddle).
- Il est OBLIGATOIRE de pagayer debout. Au départ ou en cas de chute, il est admis jusqu'à 5 coups de rame (pagaie ou bras) avant de reprendre la position debout. Le passage des bouées et de la ligne d'arrivée doivent s'effectuer debout.
- Inscriptions limitées à 110 compétiteurs. Les modalités d'inscription sont définies ci-après (article 2.3).
- Frais d'inscription = 30€.
- La participation des compétiteurs à l'OXBOW LACANAU SUP CHALLENGE est soumise à l'obligation de posséder une licence compétition annuelle FFS, ou une licence compétition temporaire. Dans ce cas, un certificat médical d'aptitude à la pratique du Stand Up Paddle en compétition datant de moins de 3 mois est obligatoire.
- Autorisation parentale pour les mineurs obligatoire.
- Deux manches de « Beach Race » (Sprint Race), sont au programme (une le 17 et une le 18). D'autres courses sont organisées au cours du weekend. Elles ne sont pas comptabilisées dans le classement de l'OXBOW LACANAU SUP CHALLENGE.
- L'OXBOW LACANAU SUP CHALLENGE est une compétition dont le format de course est basé sur un système par élimination, en « poules » (voir en ANNEXES) :
- → MANCHE N°1 = 2 poules (1/2 finales et Finales).
- → MANCHE N°2 = 8 poules (1/8, 1/4, 1/2 et Finales) avec un ou plusieurs tours de repêchage.
- Les parcours des deux « Beach Race » sont « mouillés » en bordure du rivage, proche du public. La longueur du parcours de la MANCHE N°1 n'excède pas 3 km. Celui de la MANCHE N°2 n'excède pas 1 km. Les parcours comportent plusieurs passages de bouées et de portes.
- Le port d'une tenue adaptée assurant au minimum une protection du torse ou de l'abdomen, une flottabilité positive et une protection thermique est obligatoire.
- Le port du lycra course est obligatoire à tout moment (entraînement, compétition, podium). Il doit être porté par-dessus tout équipement.
- Toute attitude antisportive entraînera la disqualification du concurrent.

## 1 PROGRAMME (PROGRAMME PRÉVISIONNEL)

<u>ATTENTION</u>: si les conditions météo n'étaient pas favorables ce programme serait amené à être modifié (modifications de parcours, changement de timing, etc..).

Samedi 17 Juin

Village du « OXBOW LACANAU SUP CHALLENGE »

Lac du Moutchic

09.30 à 12.00

Confirmation des Inscriptions

→ Présence OBLIGATOIRE de chaque compétiteur!

12.30

"Briefing GÉNÉRAL" / Présentation du weekend / Programme du jour / Etc.

Présence OBLIGATOIRE de chaque compétiteur!

13.00 à 14.00

« Médoc Atlantique Inter-Entreprises Challenge »

14.00 à 15.00

« Challenge JUNIORS 10-14 ans »

15.30 à 17.30

« Beach RACE Challenge PRO/AM » / MANCHE N° 1

13.00 à 19.00

Animations grand public - Essais de « SUP OXBOW » - « SUP YOGA » -

Jeux – Etc.

20.00

Soirée « OXBOW LACANAU SUP CHALLENGE » / Annonce des résultats,

podiums du jour...

Dimanche 18 Juin

Village du « OXBOW LACANAU SUP CHALLENGE »

Lac du Moutchic

09.30

Briefing / Programme du jour

Présence OBLIGATOIRE de chaque compétiteur!

10.00 à 11.00

« Sud-Ouest SUPer Papa »

11.30 à 13.30

« AMOS SUP Challenge »

14.00 à 16.00

« Beach RACE Challenge PRO/AM » / MANCHE N° 2

10.00 à 16.00

Animations grand public - Essais de « SUP OXBOW » - « SUP YOGA » -

Jeux – Etc.

16.30

Remise des Prix

# 2 <u>RÈGLES</u>

# 2.1 PRÉAMBULE

- L'inscription à l'OXBOW LACANAU SUP CHALLENGE vaut acceptation sans aucune restriction de l'Avis de Course et de ses Règles.
- Chaque participant devra se conformer strictement aux Règles de Courses éditées ci-après et aux informations spécifiques précisées au cours des Briefings Officiels. En cas de non-respect de ces Règles, le compétiteur sera disqualifié.
- Tout abandon devra être signalé à l'organisation.
- L'organisateur de l'OXBOW LACANAU SUP CHALLENGE ne pourra pas être tenu pour responsable des éventuelles fausses déclarations qui pourraient être mentionnées sur les bulletins d'inscription. Si tel était le cas, l'organisateur de l'OXBOW LACANAU SUP CHALLENGE se réserve le droit d'exclure les contrevenants, sans remboursement des droits d'inscription.
- L'obligation de respecter l'environnement, les sites empruntés ainsi que les autres concurrents, les organisateurs, le public, les media, etc., doit être une constante!
- La participation à la course implique l'acceptation du présent règlement.
- Le présent règlement pourra être modifié par l'organisateur de l'OXBOW LACANAU SUP CHALLENGE en fonction des conditions météorologiques, du nombre de compétiteurs, ... Ces modifications seront signalées lors des Briefings Officiels et affichées sur le Panneau Officiel.
- La présence de chaque participant aux Briefings Officiels est donc OBLIGATOIRE.
- Si les conditions météorologiques ou de sécurité ne permettent pas le départ d'une course, l'organisateur se réserve le droit d'annuler la course. Une autre course sera alors proposée.
- Il appartient à chaque compétiteur de juger avec discernement de son aptitude technique et physique à prendre le départ et à rester en course en fonction des conditions climatiques.

## 2.2 INFORMATIONS UTILES

Relevés généralement constatés sur le Lac du Moutchic en Juin :

Température de l'eau = 20° Température de l'air = 20°

Le port de bottillons néoprènes est recommandé.

<u>ATTENTION</u> : il est fortement recommandé de procéder à un bon échauffement avant de vous mettre à l'eau (mouvements, ét irements, ...).

# 2.3 INSCRIPTIONS

# 2.3.1 Demande d'inscription :

- Inscriptions obligatoires via le lien suivant :
  - http://www.oxbow-sup.com/evenement/oxbow-lacanau-sup-challenge-2017/
- Les demandes d'inscription seront closes le Dimanche 11 Juin 2017 à minuit.
- Les frais d'inscription s'élèvent à 30€. Passé le délai du 11 Juin, les frais d'inscription seront de 50€.
- Les droits d'inscription incluent le « welcome bag », le lycra course, la participation à la compétition ainsi que le dîner officiel du samedi soir.
- Le nombre maximum de participants est limité à 110.

# 2.3.2 Âge limite:

Mineur = avoir moins de 18 ans le jour de la confirmation des inscriptions.

Pour pouvoir participer = avoir au moins 15 ans le jour de la confirmation des inscriptions.

#### 2.3.3 Confirmation des inscriptions:

- La confirmation des inscriptions se déroulera au Village de l'OXBOW LACANAU SUP CHALLENGE (Lac du Moutchic à Lacanau), le Samedi 17 Juin 2017 à partir de 09.30 (clôture : 12.00).
- Chaque compétiteur doit se plier à cette formalité en se présentant en personne, munit de sa propre pièce d'identité. La présence physique de chaque compétiteur est par conséquent obligatoire.
- Chaque compétiteur devra signer une « feuille d'émargement inscription » et se verra remettre son « welcome bag ».

# 2.4 CATÉGORIES

Le LACANAU OXBOW SUP CHALLENGE récompensera un podium FEMMES et un podium HOMMES.

# 2.5 RÈGLES DE COURSE

## 2.5.1 PRÉAMBULE

L'OXBOW LACANAU SUP CHALLENGE est une compétition Pro-Am qui va se dérouler sur un format de deux courses par élimination, en « poules ». La répartition des coureurs dans les poules se fera sur la base du classement national en cours ou à défaut, à partir du classement du dernier Championnat de France (2016). Pour celles et ceux qui ne possèdent pas de classement, elles et ils seront répartis arbitrairement dans les poules (voir en ANNEXES).

## 2.5.2 Lors des briefings seront précisés :

- Les procédures de départ.
- La définition de la ligne de départ.
- Les parcours et les différentes marques de parcours éventuelles.
- La définition de la ligne d'arrivée.

## 2.5.3 Règles Spécifiques :

- Le port du « leash » est obligatoire.
- En cas de conditions météorologiques défavorables les compétiteurs devront porter un vêtement « isothermique » recouvrant au minimum les jambes et le corps (jusqu'au cou). Les bras et les épaules pourront ne pas être couverts. Si tel était le cas, cette disposition sera annoncée par le Directeur de Course lors du Briefing Officiel et l'information sera affichée sur le Panneau Officiel.
- Les compétiteurs devront porter le « lycra » de la compétition à tout moment, dès lors qu'ils sont sur l'eau (courses officielles, courses non officielles, entraînement, ...). Le lycra doit être porté par-dessus tout équipement (sac à dos, « camel bag », ...). Le numéro qui figure sur le lycra doit être visible et lisible à chaque instant. Le lycra doit être porté au cours de toutes les ITV réalisées par les media (départs et arrivées des différentes courses). Le lycra doit être porté au cours de la Cérémonie Officielle de Remise des Prix.

L'organisateur se réserve le droit d'interdire le départ à un concurrent si son équipement n'est pas complet.

#### 2.5.4 Matériel:

- L'OXBOW LACANAU SUP CHALLENGE est ouvert aux planches d'une longueur maximale de 14'.
- Les planches d'une longueur inférieure sont néanmoins admises (pas de limitation de taille).
- Si un compétiteur fait le choix de participer avec une 12'6", il sera classé dans la catégorie 14'. Aucun autre classement ne sera édité.
- Les planches gonflables sont admises.

## 2.6 ABANDON

#### 2.6.1 PRÉAMBULE

Chaque concurrent, lorsqu'il est en position de le faire, doit apporter toute l'aide possible à un concurrent en danger et aider les organisateurs en leur fournissant toute information vitale dans le cas où un sauvetage s'avèrerait nécessaire.

#### 2.6.2 RÈGLE

- En cas d'abandon, le compétiteur doit faire des signaux de détresse. Il doit mettre ses 2 bras audessus de la tête et les bouger avec un mouvement montant-descendant.
- Il doit signaler son abandon à un bateau d'assistance à la première occasion possible.
- Pour des raisons de sécurité, la Direction de Course peut décider à tout moment de retirer de la compétition quiconque présenterait des signes de faiblesse.
- Tous les concurrents en situation d'ABANDON seront classés DNF (Did Not Finish).

#### 2.6.3 RECLASSEMENT

En fonction de la situation, le Comité de Course pourra examiner la possibilité d'apporter une compensation au compétiteur ayant perdu du temps en apportant de l'aide à un autre compétiteur en difficulté. Le compétiteur lésé pourrait alors bénéficier d'un reclassement.

# 2.7 CLASSEMENTS / PODIUMS

#### 2.7.1 PRIZE MONEY

Dans le cadre de l'OXBOW SUP CHALLENGE 2017, un prize money d'un montant total de 2000€ sera distribué sur le résultat cumulé des 2 manches de « Beach Race » (Classements HOMMES et FEMMES).

Ce prize money sera réparti comme suit : HOMMES :  $1^{\text{er}} = 500 \text{ (} / 2^{\text{ème}} = 400 \text{ (} / 3^{\text{ème}} = 300 \text{ (} / 4^{\text{ème}} = 200 \text{ (} / 5^{\text{ème}} = 100 \text{ (}$ FEMMES :  $1^{\text{ère}} = 250 \text{ (} / 2^{\text{ème}} = 150 \text{ (} / 3^{\text{ème}} = 100 \text{ (}$ 

#### 2.7.2 CLASSEMENTS

2.7.2.1 Attribution des points pour chaque MANCHE (pour chacun des classements, HOMMES et FEMMES) :

Le 1<sup>er</sup> recoit 0.7 pt.

Le 2<sup>nd</sup> reçoit 2 pts ; ensuite chaque compétiteur reçoit le nombre de points correspondant à sa place.

Abandon (DNF) nombre d'arrivées + 1 pt.

Disqualifié (DSQ) nombre d'inscrits.

Non Partant (DNS) nombre d'inscrits + 1 pt.

#### 2.7.2.2 Classement GÉNÉRAL :

Le classement général sera établi à partir de l'addition des points obtenus dans les deux MANCHES. Le compétiteur qui aura le moins de point sera déclaré vainqueur, et ainsi de suite.

- En cas d'égalité, les ex-æquo seront départagés sur une course en « man on man ».
- Cette mise en place concerne uniquement les compétiteurs du Top 5 HOMMES et du TOP 3 FEMMES.

# 2.8 RÉCLAMATION

- Toute réclamation doit être effectuée auprès du Comité de Course, dès l'arrivée de chaque poule.
- Les décisions du jury sont à sa discrétion et sont sans appel. Elles peuvent aller jusqu'à l'exclusion de l'épreuve.

# **ANNEXES**

1 Répartition des coureurs dans un tableau d'élimination de 8 poules avec 10 compétiteurs par poule...

#### POULE N° 1

6	43	11	54	38	
22	59	27	70	75	

#### POULE N° 2

3	46	14	51	19	
62	30	67	35	78	

## POULE N° 3

Ī	7	42	10	55	23	
	58	26	71	55 39	74	

## POULE N° 4

2	47	15	50	18	
2 63	31	66	34	79	

## POULE N° 5

5	44	12	53	21	
60	28	12 69	37	76	

#### POULE N° 6

4	45	13	52	20	
61	29	13 68	36	77	

#### POULE N° 7

			56		
57	25	72	40	73	

#### **POULE Nº8**

F 00		0			
1	48	16	49	17	
64	32	65	33	80	

2 Tableau d'élimination MANCHE N°1 (pour 80 compétiteurs)...

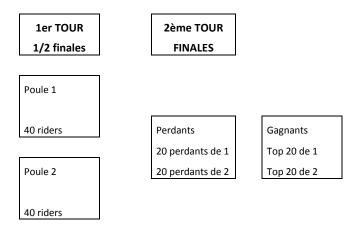


Tableau d'élimination **MANCHE N°2** avec 1 repêchage (pour 80 compétiteurs). En fonction du nombre de compétiteurs, il est possible d'avoir des tours de repêchage supplémentaires...

